



Les solitudes en France en 2010

Juillet 2010

Sommaire

Introduction	5
L'ampleur du phénomène	6
La fragilisation du lien social	8
L'incapacité à se projeter et à s'extraire de l'isolement	13
Les inégalités face à l'isolement	15
Les catégories les plus touchées	17
Comparaisons régionales	23
Conclusion	27

Les solitudes comptent parmi les grands maux de notre époque. Nous avons tiré une leçon de la canicule de 2003 : les personnes âgées n'étaient pas mortes de chaud mais d'isolement. Nous savons aujourd'hui qu'elles ne sont pas les seules à souffrir de solitude. De plus en plus, les témoignages des associations que nous soutenons sur le terrain nous alertent sur l'isolement que produit la précarité, le handicap, ou encore la monoparentalité.

Nous avons alors voulu nous appuyer sur des données quantitatives fiables et vous présentons ici les résultats d'un travail d'évaluation inédit. Réalisé auprès de plus de 4 000 personnes, il nous permet de représenter ce problème de société dans bon nombre de ses dimensions.

Le premier enseignement qui nous frappe, c'est l'ampleur du phénomène : les chiffres nous donnent à voir une société profondément marquée par la solitude. 4 millions de personnes sont objectivement isolées, 2 millions en souffrent de manière aigüe.

La souffrance dont il est question n'est pas un simple spleen et elle est d'autant plus aigüe que les personnes concernées sont jeunes.

Or, loin des représentations communes qui font rimer isolement, grand âge et grands ensembles, la solitude frappe hommes et femmes dès 40 ans, dans les grandes villes comme dans les villages et les campagnes.

Tout se passe comme si les réseaux de socialisation - famille, amis, collègues, voisins, vie associative - ne parvenaient plus à entretenir des liens solides et durables.

Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'une part importante de la population (23%) n'a de relations qu'au sein d'un seul réseau. Si ce dernier se rompt - un déménagement peut y suffire -, les personnes tombent dans l'isolement total.

Dans un tel contexte, les plus fragiles économiquement sont les plus concernés : les statistiques révèlent une corrélation forte entre précarité économique et isolement relationnel.

Qu'il s'agisse de santé, d'accompagnement vers l'emploi, de vie de quartier, d'habitat, de handicap, de retraite ou de fin de vie ... la plupart des soutiens accordés par nos comités d'experts visent, entre autres, à rendre possible l'existence de relations sociales vivantes et adaptées.

Selon la Fondation de France, une telle visée implique quelques fondamentaux :

- assurer un équilibre entre l'autonomie de la personne et des solutions de vie collectives qui respectent l'individu ;
- redonner un sentiment d'utilité aux personnes seules en leur permettant d'être des contributeurs et pas seulement des « bénéficiaires » ;
- s'adapter en permanence aux individus et ouvrir des « possibles » en respectant les choix de vie de chacun.

Conscients que le défi est immense, nous continuerons à apporter notre pierre à l'édifice en soutenant, en diffusant les pratiques intelligentes et utiles. Nous le ferons avec les associations actives sur le terrain, avec les donateurs petits et grands.

Nous devons tous rester conscients que la solitude et l'isolement d'un nombre trop important de personnes constituent une voie sans issue, tant pour ceux qui s'épuisent à l'affronter que pour la société à laquelle ils appartiennent.

Francis Charhon
Directeur général

L'étude suivante a été réalisée par l'institut d'études TMO Régions auprès de la population française.

Une enquête a été effectuée par téléphone auprès de 4006 Français âgés de 18 ans et plus, entre le 5 et le 22 janvier 2010.

L'enquête a été conduite selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, taille de commune et territoire).

Les résultats ont été redressés a posteriori selon les variables de quotas (Données INSEE - RP 2006).

La durée moyenne de passation des enquêtes oscillait entre 12 et 21 minutes.

Une série d'entretiens qualitatifs a été conduite pour approfondir auprès des personnes en souffrance les raisons et le vécu des situations d'isolement.



6, rue Gurvand
35 007 Rennes Cedex
www.tmoregions.fr

Introduction

Nombreux sont les auteurs qui soulignent et s'inquiètent de l'affaiblissement des grands pourvoyeurs de sociabilités. Le travail, le territoire, les classes sociales, la famille, les réseaux religieux, syndicaux, politiques ou associatifs perdraient progressivement leur capacité à intégrer les individus dans un système de relations durables, laissant le soin à chacun d'inventer ses propres réseaux et ses propres formes de sociabilités. Ce phénomène n'est pas nécessairement nouveau, mais il s'exprime aujourd'hui avec une force qui place l'isolement au cœur de la question sociale.

- Sur le plan du travail, le chômage, le développement de l'intérim, de la sous-traitance, le durcissement des conditions de travail, le développement du temps partiel, la raréfaction des appartenances de métier et des sentiments corporatistes, les nouveaux modes de management affaibliraient le travail dans sa fonction intégratrice.
- Sur le plan de la famille, la banalisation de la monoparentalité, l'augmentation du célibat, la mobilité résidentielle, le desserrement des relations intrafamiliales, ne permettraient plus à la famille de jouer le rôle qu'elle a tenu durant des décennies.
- Sur le plan sociétal, de plus en plus de personnes âgées, précaires, malades ou handicapées se sentiraient " inutiles au monde " (B. Geremek) jusqu'à se replier et se retirer de la vie sociale.

Ces processus de désaffiliation ou de désinsertion (pour reprendre le concept de Vincent de Gaulejac) ont été largement mis en évidence et analysés par les observateurs de la vie sociale. La solitude et l'isolement des personnes âgées, des personnes handicapées, les risques liés à la monoparentalité, au chômage ou à la précarité ont été maintes fois commentés. Pour autant, le phénomène n'a jamais véritablement fait l'objet d'une étude globale permettant d'en mesurer l'ampleur et d'évaluer la part de la population française en situation de souffrance du fait de l'isolement.

Compte tenu de ses missions et de sa vocation, la Fondation de France est particulièrement attentive et inquiète par ce phénomène : d'une part, en raison de ses conséquences sociales et de la souffrance qu'il induit ; d'autre part, parce qu'il affecte l'ensemble des populations auxquelles la Fondation souhaite apporter son soutien. La Fondation de France a donc décidé d'engager une démarche d'étude visant à mieux évaluer et appréhender le phénomène.

Cette note de synthèse restitue les grands enseignements de cette enquête.

L'ampleur du phénomène

4 millions de personnes en situation d'isolement

9% des Français sont aujourd'hui exclus des réseaux sociaux, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni relations familiales, ni relations professionnelles, ni relations amicales, ni relations de voisinages, ni relations dans le cadre d'activités associatives (culturelles, sportives, caritatives, syndicales, religieuses...).

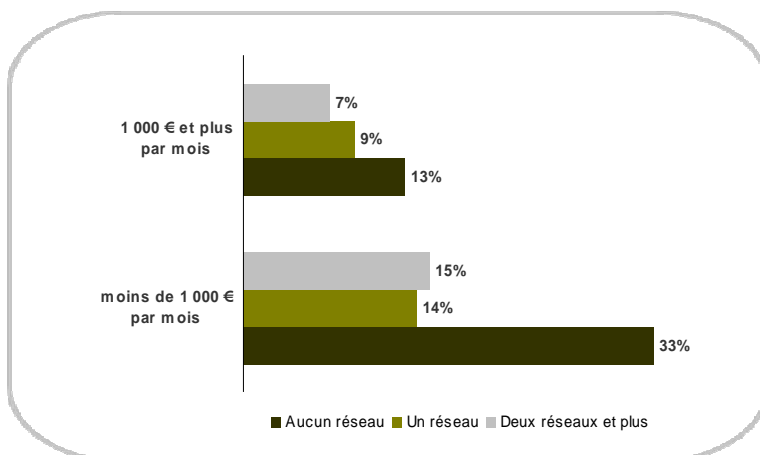
En hypothèse basse, on peut donc considérer que plus de 4 000 000 de Français se trouvent dans une situation d'isolement objectif¹. Cette mesure « objective » de l'isolement est très proche du ressenti de la population : 11% des Français se décrivent comme « seul ».

Derrière ces pourcentages désincarnés de l'isolement se cachent des situations de souffrance qui ne peuvent laisser indifférent. Lors de l'enquête, 5% des personnes interrogées ont exprimé leur souffrance, évoquant leur solitude, l'impossibilité d'échanger, de discuter ou de partager leurs émotions. Si l'on raisonne sur l'ensemble de la population française, plus de 2 000 000 de personnes sont aujourd'hui en situation de souffrance du fait de l'isolement dans lequel elles se trouvent.

Cette souffrance n'est jamais anodine, elle se traduit dans les propos exprimés par un sentiment de profonde inutilité, de péjoration de soi, de culpabilité, de détresse et de tentation suicidaire, comme en témoigneront les extraits d'entretiens qui seront présentés dans le cadre de cette synthèse.

Par ailleurs, près d'un Français sur dix dit se sentir parfois soit exclu, soit abandonné, soit inutile. Ce sentiment mesuré en parallèle n'est pas directement lié à l'état objectif de solitude. Il concerne par exemple 10% des personnes qui disposent de un ou deux réseaux relationnels. Quand la solitude objective est cumulée à un faible niveau de revenu (moins de 1000 euros par mois), ce ressenti concerne 1 personne sur 3.

Part de la population se sentant parfois abandonnée, exclue ou inutile selon le niveau de revenu et le nombre de réseaux sociaux à disposition
Base : ensemble de l'échantillon.



¹ Isolement objectif : personne déclarant avoir des relations personnelles (cadres familial, amical, professionnel, associatif, et réseau de voisinage inclus) moins de deux à trois fois par an ou jamais.
Ressenti de l'isolement : réponse positive à la question « vous arrive-t-il parfois de vous sentir seul ou isolé ? »

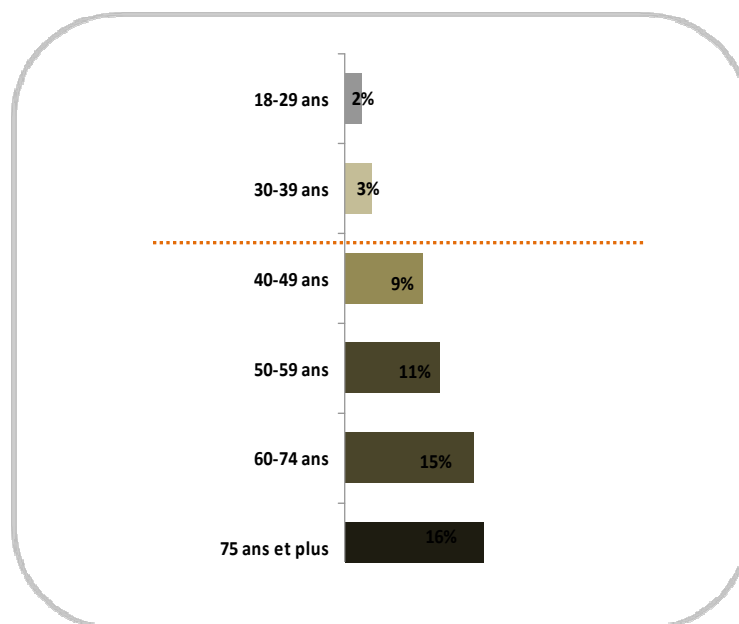
La « précocité » du phénomène d'isolement

Il serait sans doute faux et caricatural de dire que l'isolement et la solitude indiffèrent les Français, l'enquête montre le contraire. Pour autant, tout se passe comme si l'isolement avait quelque chose de « normal », « quelque chose de logique », dans la mesure où il coïnciderait avec le grand âge et le retrait progressif de la vie sociale qui accompagne le vieillissement. Il y aurait, en ce sens, une sorte de fatalisme associé au phénomène d'isolement. L'effet conjugué du décès du conjoint, de la perte d'autonomie, de la perte des amis et de la distanciation des réseaux intrafamiliaux (enfants, petits enfants) conduirait à exclure, de manière quasi mécanique et imparable, nos aînés de la vie sociale.

Cette tendance à associer vieillesse et isolement est en partie fondée. L'enquête confirme en effet que les plus de 75 ans sont nettement plus touchés par ce phénomène que les autres catégories d'âge (16% des plus de 75 ans sont en situation d'isolement objectif contre 9% en moyenne).

Pour autant, la situation dramatique des seniors ne doit pas masquer l'ampleur du phénomène auprès des autres catégories sociales. L'isolement touche en effet une partie importante de la population française dès 40 ans (9% de la population âgée de 40 à 49 ans est en situation d'isolement objectif). Parmi les 4 millions de personnes en situation d'isolement objectif, 1 million (29%) ont moins de 50 ans et 2 millions (51%) ont moins de 60 ans.

Part de la population en situation d'isolement objectif par tranches d'âge
Base : ensemble de l'échantillon.



En ce sens, l'isolement s'affirme comme une problématique globale interrogeant la capacité qu'a notre société à inscrire l'ensemble des individus qui la composent dans des réseaux suffisamment diversifiés et durables pour maintenir le lien social. La prise en compte du phénomène dans sa globalité s'affirme donc comme un enjeu majeur et d'autant plus prégnant que l'isolement s'accompagne d'une souffrance et d'une détresse particulièrement fortes lorsqu'il touche les

catégories d'âges intermédiaires. Comparativement aux quadra et aux quinquagénaires, nos aînés arrivent semble-t-il plus facilement à faire le deuil de leur vie sociale (parmi les personnes âgées 40 et 60 ans en situation d'isolement, une sur deux déclare souffrir de cette situation ; ils ne sont que un sur trois au-delà de 60 ans).

La fragilisation du lien social

L'affaiblissement des réseaux sociaux

La précocité du phénomène confirme dans une certaine mesure les constats dressés par les observateurs de la vie sociale. Les réseaux familiaux, professionnels, amicaux et associatifs s'affaiblissent.

33% des Français ne rencontrent pas leur famille au-delà de quelques fois dans l'année (dont 8% n'ont aucun lien, ne serait-ce qu'occasionnel). Cette rareté, ou cette absence, de contacts directs n'est que très partiellement compensée par les échanges à distance (courrier, téléphone, mail...). L'enquête montre en effet que « les contacts à distance » sont d'autant plus fréquents que les contacts « physiques » sont denses.

20% des Français qui travaillent ne sont pas en capacité de construire des relations sociales dans le cadre de leurs activités professionnelles. C'est-à-dire que dans le cadre de leur activité professionnelle il ne leur arrive jamais « de discuter d'autre chose que du travail avec leurs collègues », « de rencontrer leurs collègues en dehors du travail » ou d'échanger avec des clients, des partenaires ou des fournisseurs. Les travailleurs pauvres (qui cumulent souvent précarité de l'emploi, faibles revenus, temps partiel et horaires atypiques) et les travailleurs indépendants (agriculteurs, micro entrepreneurs...) sont les plus exposés à cette incapacité à construire des relations sociales dans le cadre de leur activité professionnelle. Si l'on se centre sur les travailleurs pauvres on peut retenir que 36% des personnes ayant un travail leur rapportant moins de 1 000€ par mois sont dans l'incapacité de construire des relations sociales dans le cadre de leur activité professionnelle.

19% des Français n'ont pas de relations amicales régulières, c'est-à-dire qu'ils ne sont amenés à rencontrer leurs amis ou à échanger avec eux à distance, que deux à trois fois par an. 9% des Français déclarent qu'ils n'ont aucun ami. Cette distance aux réseaux amicaux est sensiblement plus forte après 75 ans (14% des 75 ans et plus n'ont aucun ami). Pour autant, elle est également très présente dès 40 ans (10% des Français âgés de 40 à 60 ans déclarent n'avoir aucun ami).

Un Français sur deux n'entretient pas de relations sociales avec son voisinage (au-delà d'un bonjour / bonsoir). La part de la population n'ayant aucune relation de voisinage, même de simple courtoisie, peut être estimée à 12%.

56% des Français n'ont pas d'activités dans un club, une association (sportive, culturelle, caritative...) ou une organisation (syndicale, politique, religieuse...). A ces 56%, il faut ajouter 4% qui participent de manière très occasionnelle (2 ou 3 fois par an) à ces activités.

L'absence de compensation par les réseaux virtuels

Les personnes en situation d'isolement relationnel objectif ne compensent pas par un sur-investissement des réseaux sociaux virtuels, contrairement à ce que l'on aurait pu penser ou espérer. 88% d'entre elles ne fréquentent pas ces réseaux à distance.

En réalité, la présence dans les réseaux virtuels est d'autant plus fréquente et assidue que les personnes disposent d'un capital social important.

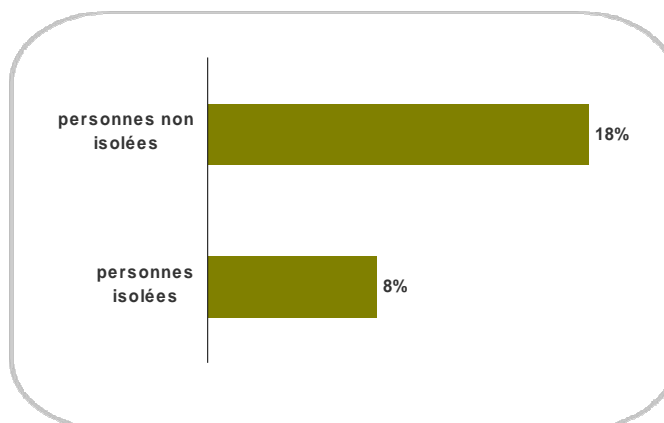
Usage des réseaux virtuels selon la densité des relations sociales



Dans l'ensemble de la population, l'usage des réseaux sociaux virtuels diminue considérablement avec l'âge (on compte 54% d'utilisateurs avant 40 ans, 17% après quarante ans), tandis que l'isolement relationnel, lui, augmente (2 à 3% avant 40 ans ; 9 à 16% après 40 ans).

Ainsi, par le simple effet des usages liés à l'âge, ce type de réseau semble inadéquat pour répondre à la problématique de l'isolement. Parmi les personnes isolées, les personnes âgées de plus de 40 ans sont beaucoup moins nombreuses (8%) que celles de moins de quarante ans (42%) à avoir recours aux réseaux virtuels.

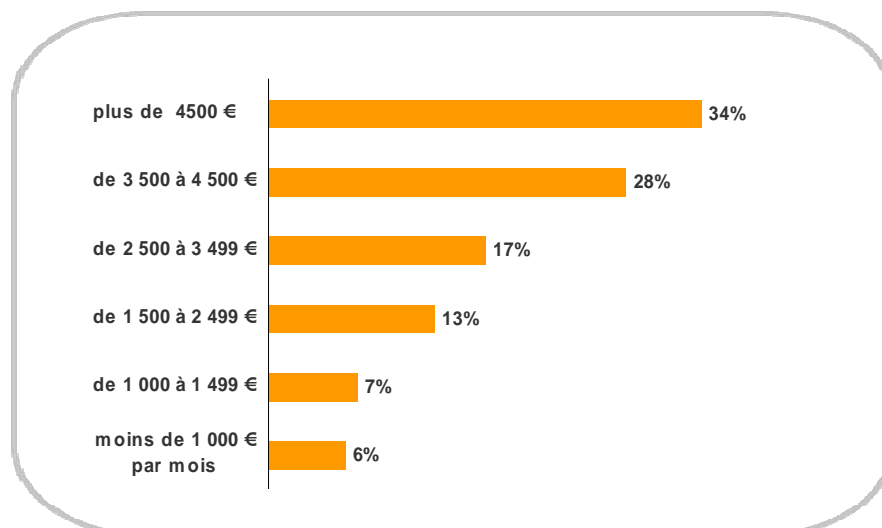
Recours aux réseaux virtuels selon l'isolement relationnel parmi les 40 ans et plus



Sur l'ensemble de la population française, la part de personnes régulièrement connectées à des réseaux virtuels tourne autour de 30% quel que soit leur niveau de revenu.

En revanche, parmi les personnes isolées, la tendance à utiliser ces réseaux est très fortement corrélée au niveau de revenu : les plus bas revenus atteignent des taux de fréquentation très marginaux. Seules les personnes disposant de plus de 3 500 euros mensuels (soit une personne isolée sur dix), utilisent significativement les réseaux sociaux virtuels.

Recours aux réseaux virtuels selon le niveau de revenu parmi les personnes isolées



23% des français en situation de risque d'exclusion sociale

Cet affaiblissement des réseaux « traditionnellement » pourvoyeurs de sociabilités oblige les individus à diversifier leurs appartenances. L'inscription dans un seul réseau (familial, professionnel, ou amical...) ne semble plus suffire à assurer la pérennité et la densité du lien social. L'enquête montre à cet égard que l'appartenance à un réseau unique place les individus dans une « précarité relationnelle » les exposant à l'isolement si ce réseau s'effondre.

Les propos tenus par les personnes en situation d'isolement objectif montrent à quel point le fait d'avoir fondé l'essentiel de ses relations sociales sur un seul réseau constitue un risque et facteur d'exclusion sociale lorsqu'une rupture au sein de ce réseau survient.

« Depuis le départ de la maison de mes enfants, surtout depuis que le deuxième est parti, je suis seule. En plus ma voisine ne me parle plus. Alors maintenant je suis vraiment toute seule. Je n'ai personne à qui parler. Les clubs c'est à partir de 65 ans et je n'en ai que 59. »

« Le métier que j'exerce m'isole. En plus mon mari ne rentre qu'une fois par semaine. Donc on ne se voit pas et on ne voit personne. » (Femme en couple, 45 ans, plus de 2 500 €)

« Il y a dix ans que je suis veuve. Mais au début cela ne me faisait rien j'avais mes enfants. Mais maintenant ils sont partis et je ne les vois presque plus. C'est très dur. Le soir, on ferme sa porte et on n'attend plus personne » (femme 53 ans) .

« J'avais un couple d'amis, mais ils ont déménagé. C'est vrai que maintenant je ne vois presque personne » (homme 36 ans, 1000 euros)

« J'ai été plaquée alors que j'étais enceinte de 4 mois. Mon 2e compagnon m'a aussi abandonnée. Maintenant je suis toute seule. » (Femmes 42 ans, moins de 1 500 € par mois)

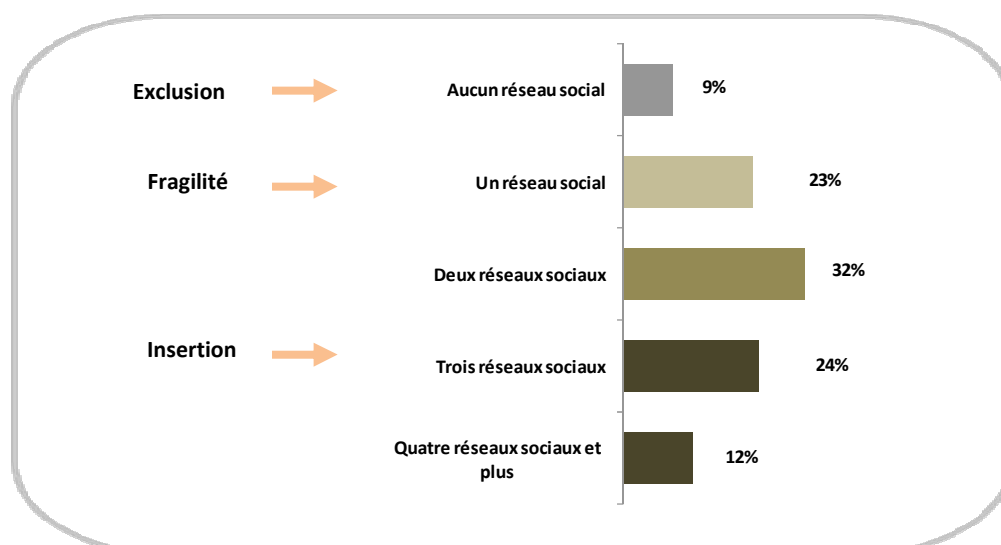
« J'ai perdu mon mari et mon deuxième mari. Depuis, je n'ai plus de relations avec les autres. » (Femmes 66 ans, moins de 1 500 € par mois)

« Depuis mon divorce je suis seul. » (Homme 48 ans, moins de 1 500 € par mois)

« Ma fille, c'est ma seule famille. Mais elle ne veut pas me parler parce qu'elle a pris du poids et qu'elle n'est pas bien. » (Femme 51 ans, moins de 1 000 par mois)

La diversification de ses réseaux sociaux demeure la meilleure garantie contre l'isolement. Mais tous les individus ne sont pas en mesure de le faire. 23% des Français fondent l'essentiel de leurs relations sociales sur un seul réseau (soit un réseau uniquement familial, soit uniquement professionnel, soit uniquement associatif, soit uniquement amical).

Nombre de réseaux pour lesquels la densité des relations est forte (variable recomposée)
Base : ensemble de l'échantillon.

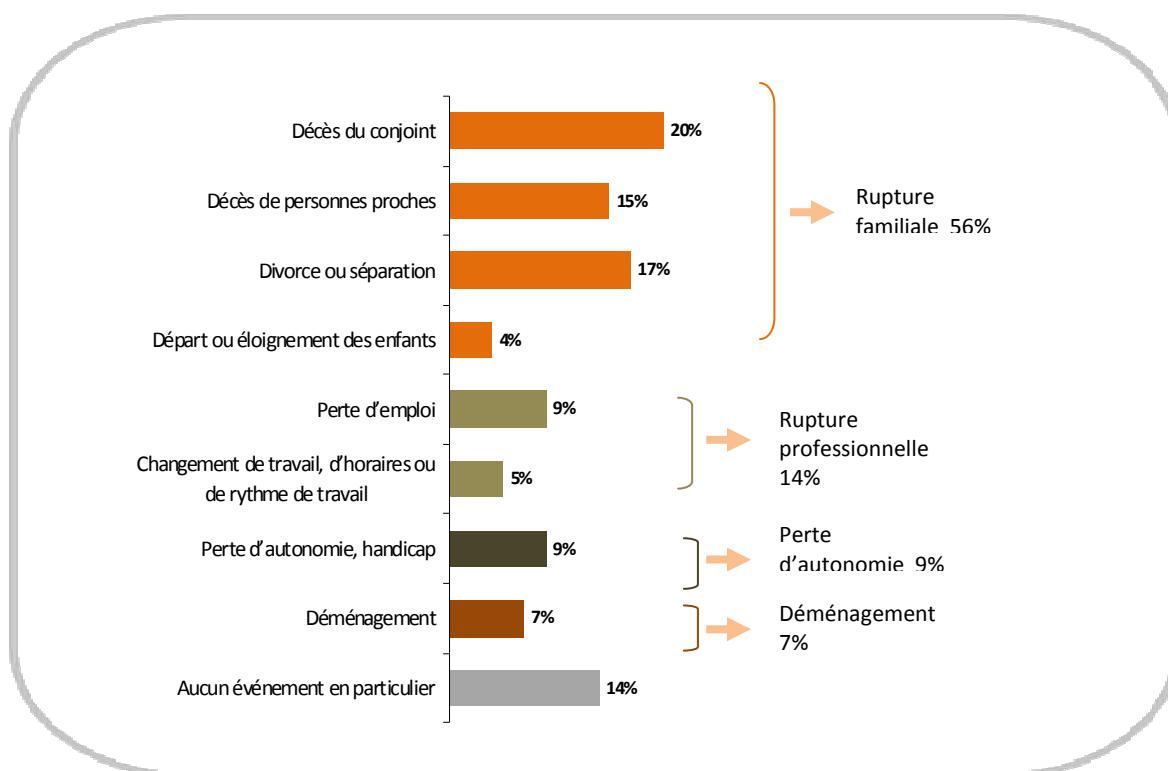


Les personnes inscrites dans un seul réseau ne sont pas en situation d'isolement objectif, même si elles peuvent parfois éprouver un sentiment de solitude. Mais leur situation est fragile, dans la mesure où elle les expose aux événements de la vie. L'isolement demeure en effet souvent marqué par une rupture : divorce, séparation, décès du conjoint, perte d'un enfant, déménagement, licenciement ou survenue d'un handicap.

Parmi ces ruptures, celles qui se produisent au sein de la cellule familiale sont les plus souvent citées par les personnes interrogées comme étant à l'origine de leur isolement. Dans 56% des cas, l'isolement est associé à une rupture familiale (décès, divorce, séparation ou départ des enfants du cocon familial). Ce résultat est en partie logique dans le sens où la famille reste souvent le dernier réseau sur lequel « on peut compter » : pour 33 % des personnes n'ayant qu'un seul réseau social, ce dernier est familial. Pour autant, la perte d'emploi, les déménagements, les changements de travail ou la survenue d'un handicap sont également fréquemment évoqués comme ayant joué un rôle déterminant (14% des personnes associent leur isolement à la perte d'emploi ou à un changement de travail, 9% associent leur isolement à leur handicap ou à la perte de leur autonomie).

**"Est-ce qu'il y a eu des événements dans votre vie qui expliquent ce sentiment de solitude ?"
Si OUI : "Pouvez-vous me dire quels événements expliquent ce sentiment de solitude ?"
Réponses spontanées**

Base : Personnes ressentant l'isolement



Les personnes qui disposent de plusieurs réseaux sociaux peuvent plus facilement affronter et dépasser ces périodes difficiles. Celles qui perdent leur emploi perdent leur réseau professionnel mais peuvent bénéficier du soutien de leur réseau domestique ou mobiliser leur réseau associatif, celles qui se séparent peuvent trouver un réconfort auprès de leurs amis, de leurs enfants ou de leurs collègues, les retraités peuvent davantage investir le champ associatif et amical, certaines femmes au départ des enfants peuvent consacrer davantage de temps à leur vie professionnelle... Ces mécanismes de compensation sont perceptibles dans l'enquête (par exemple dans la tendance à réinvestir ses réseaux amicaux ou associatifs au moment de la retraite ou du départ

des enfants). Ces mécanismes sont d'autant plus faciles à activer lorsque ces réseaux, mêmes s'ils n'occasionnaient pas de relations sociales très denses, préexistaient à la situation de rupture.

En revanche, les personnes qui ont construit l'essentiel de leurs sociabilités sur un réseau unique (amical, familial ou professionnel) disposent de peu de ressources ou de leviers lorsque ces réseaux s'affaiblissent ou sont détruits. Le risque d'isolement est d'autant plus grand que les réseaux sociaux, même s'ils génèrent de multiples rencontres, peuvent se révéler fragiles à l'épreuve de la rupture. Erving Goffman a parfaitement montré la tendance des individus à cloisonner leurs réseaux sociaux pour se prémunir ou éviter que l'effondrement d'un réseau n'entraîne les autres. Mais ce cloisonnement reste très imparfait et ne suffit pas à protéger les individus en cas de rupture.

Le divorce a des conséquences sur, par exemple, le réseau amical lorsque celui-ci est fragile. « *Le fait de ne plus avoir de conjoint, d'avoir divorcé, cela m'a beaucoup limitée dans mes relations sociales à l'extérieur. Mes amis étaient surtout ceux de mon conjoint et depuis je n'ai plus de contacts avec eux* ». Le chômage et la perte d'emploi peuvent également induire une prise de distance des réseaux amicaux ou familiaux ou des comportements d'auto-exclusion de la vie sociale. « *Depuis que j'ai perdu mon emploi, j'ai divorcé, je n'ai plus de goût à rien et les autres, là, ils viennent carrément plus te voir* ».

L'incapacité à se projeter et à s'extraire de l'isolement

Culpabilité et péjoration de soi

Les personnes isolées se sentent souvent responsables de leur exclusion. Elles confortent en cela certaines représentations posant l'isolement comme le résultat des comportements individuels et de l'asociabilité.

« Je me renferme chez moi. »

« Je n'arrive pas à aller vers les autres. »

« Quand j' ai perdu mon conjoint, je me suis renfermée »

« Je ne peux plus avoir de relations avec les autres. »

« Je n'ai plus de goût à rien. »

« C'est épuisant de toujours se retrouver comme cela obligé à tout recommencer, je ne me sens plus trop la force. »

Ce sentiment de responsabilité, parfois de culpabilité, s'accompagne également d'une mésestime de soi se traduisant par un sentiment d'incapacité à « intéresser » les autres, d'incapacité à capter leur attention, ou par un sentiment de profonde « inutilité ».

« Ils (ses amis et ses enfants) ne viennent plus car ils n'ont plus besoin de moi, je ne suis plus utile. »

« On ne peut pas toujours embêter les mêmes amis. »

« Quand on connaît la maladie et l'isolement on aimerait faire quelque chose mais en fait on ne vous laisse pas le faire parce que vous êtes handicapé. »

« J'essaie de voir les gens quand même, mais eux ne m'invitent pas. »

« Mes collègues refusent de me parler. »

Aux effets dévastateurs de l'isolement s'ajoutent donc la péjoration de soi et la culpabilité. Ces sentiments sont d'autant plus forts que la capacité à s'inscrire dans de multiples réseaux, à faire valoir « un carnet d'adresses » est aujourd'hui une norme à l'aune de laquelle chacun se sent potentiellement jugé². Aujourd'hui « qui n'est pas réticulé est un sot » dénonçait assez justement Hubert Curien (ancien président de la Fondation de France).

L'enfermement dans l'isolement

Les personnes qui disposent d'un capital social important ont davantage de ressources pour « gérer » les situations de rupture. Les comportements de retrait de la vie sociale induits par la perte d'un conjoint, le départ des enfants ou la perte d'un travail peuvent en ce sens se résorber à l'issue d'une période de deuil, grâce notamment à la mobilisation des réseaux dont disposent certains individus. Sur la base de l'enquête, on peut considérer cas l'isolement comme un phénomène temporaire dans 19% des cas.

En revanche les individus qui ne disposent pas de ce capital social s'enferment dans l'isolement et ne parviennent pas à en sortir. Parmi les personnes isolées, 80% déclarent être en situation d'isolement depuis longtemps (plusieurs mois ou plusieurs années). Elles se sentent bloquées, dans l'incapacité à se projeter dans l'avenir, et ne parviennent pas à trouver les ressources nécessaires pour reconstruire leur vie sociale. Cette incapacité à percevoir des solutions ou des portes de sortie aggrave la souffrance induite par l'isolement et place les individus dans un rapport de résignation.

« Il y a bien des choses à faire ici, mais moi je n'aime pas ça, je n'aime pas aller avec les autres comme ça. En plus je ne conduis pas du tout, eh bien ce n'est pas facile. Je ne peux plus aller à Quimper. De toute façon on n'a plus de voiture. De toute façon il vaut mieux être toute seule chez soi que toute seule parmi les autres ».

² Selon Luc Boltanski et Eve Chiapello, dans un monde en réseau, l'importance du capital social devient prépondérante. Les individus sont classés et évalués selon leur capacité à « se connecter les uns aux autres », à « entrer en relation », à ne « pas demeurer isolés », « à communiquer », « à discuter », « à évoluer dans de multiples réseaux ». Les individus ne doivent jamais être à court de projets leur permettant de nouer et de créer de nouveaux contacts. *Le nouvel esprit du capitalisme*, éd. Gallimard, Nrf, essais, Paris, 1999. P167 à 169.

« Je me dis quelque chose qui me plairait, c'est un vrai travail. Mais voilà le problème, je voudrais faire un CIF, mais bon même étant gamin je n'ai jamais su quel métier je voulais faire. J'ai besoin de changer, de respirer de l'air, de m'évader, j'en peux plus, toujours le même cirque. J'ai déjà pensé au suicide...mais j'ai un mental fort alors je ne le fais pas ! Mais j'en ai marre de vivre, moi j'étouffe... ».

« J'ai tout essayé, les agences, les clubs, tout, j'ai tout essayé. Le pire c'est surtout les week-ends, mais moi prendre des vacances pour quoi faire, je suis seul (...) Je me pose la question de ce que je pourrais attendre, je ne vois pas trop... ».

Ces comportements de retrait ou de résignation contaminent l'ensemble de la vie sociale. Ces exclus « des relations humaines » ont en effet en commun de rarement fréquenter les équipements culturels ou de loisirs, les lieux de convivialités (restaurant, café...), leur quartier, de n'avoir ni passion ni hobbies.

Parmi les personnes affirmant souffrir de leur isolement (5% de la population) plus de la moitié pensent qu'elles auraient besoin d'une aide sociale ou d'une aide psychologique. Mais elles ne mobilisent pas ces aides, soit qu'elles ne les connaissent pas, soit qu'elles n'aient pas pensé à y recourir.

Les inégalités face à l'isolement

L'inégalité économique

L'explication psychologique (asociabilité, culpabilité...) ou biographique (rupture du parcours de vie) ne doit pas masquer les profondes inégalités à l'origine des phénomènes d'isolement et d'exclusion sociale. Indépendamment des causes déclarées de l'isolement (divorce, perte d'emploi...), les personnes dont nous venons de restituer les propos ont en commun de vivre dans des situations de pauvreté et de précarité particulièrement marquées. En clair, l'isolement touche tout le monde, mais de manière totalement inégale.

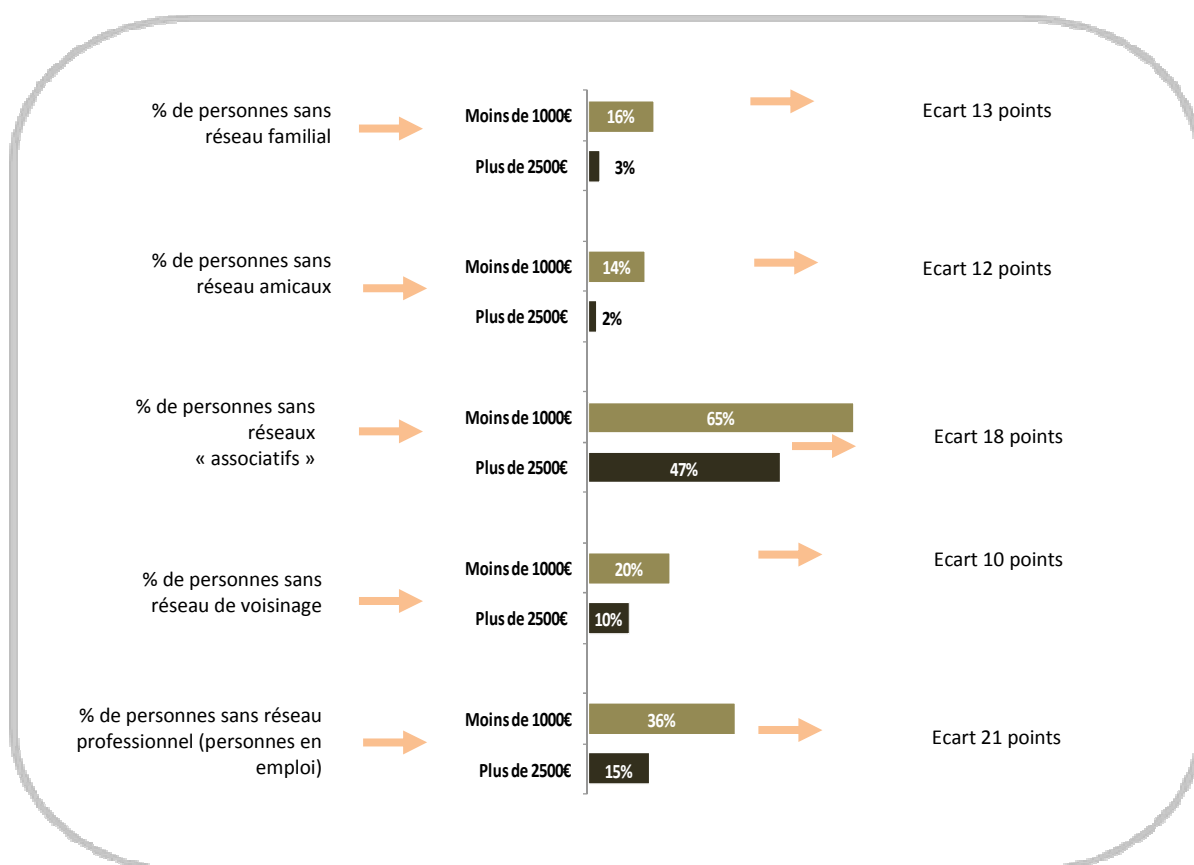
L'enquête témoigne en effet de la prégnance des inégalités sociales en matière d'isolement et de l'impact majeur de la pauvreté. Les personnes ayant des revenus inférieurs à 1 000 € par mois ont 4 fois plus de risque d'être en situation d'isolement objectif que celles ayant des revenus supérieurs à 4 500€ (18% contre 5%). Parmi les 4 millions de personnes isolées, 1 200 000 ont des revenus inférieurs à 1 500 € par mois.

Les résultats de l'enquête témoignent de l'existence d'une corrélation forte entre isolement et pauvreté, entre capital social et capital économique. La pauvreté impacte par exemple la capacité à développer son cercle amical (14% des personnes ayant des revenus inférieurs à 1 000 € n'ont aucun ami contre 2% de ceux qui ont des revenus supérieurs à 2 500€), la probabilité de s'inscrire dans un réseau associatif (65% des personnes ayant des revenus inférieurs à 1 000 € par mois n'ont pas de réseaux associatifs contre 47% des personnes ayant des revenus supérieurs à 2

500€), la densité des relations sociales au sein de la cellule familiale (les relations avec les membres de la famille sont d'autant plus faibles que l'on est pauvre) ou encore la capacité à développer des relations dans le cadre de son activité professionnelle (comparativement à l'ensemble des salariés, les travailleurs pauvres ont 2,4 fois plus de chances de ne pas réussir à développer des relations professionnelles dans le cadre de leur travail).

Part des personnes non inscrites dans les différents réseaux sociaux selon les revenus

Base : ensemble de l'échantillon



De façon concomitante, la probabilité d'être isolé croît avec le chômage de longue durée, la baisse du niveau de diplôme et la précarité de l'emploi.

- Les personnes au chômage de longue durée ont 2 fois plus de chances d'être privées de tout réseau social (18% contre 9% en moyenne)
- Les non diplômés ont près de 3 fois plus de chances d'être privés de tout réseau social (26% contre 9% en moyenne)
- Les personnes précaires travaillant à temps partiel ont 3 fois plus de chances d'être privées de tout réseau social (27% contre 9% en moyenne)

Pas d'inégalité ville / milieu rural

Il est assez convenu de dire que la ville est productrice d'isolement. La communauté rurale favoriserait l'inscription dans des réseaux sociaux de proximité et les rapports directs entre les habitants. Il s'agit là d'une idée visiblement fautive. Si la densité des relations familiales est sensiblement plus forte en zone rurale (écart de 7 points entre les unités urbaines de plus de 100 000 habitants et les communes rurales), on n'observe en ce qui concerne les relations amicales, professionnelles ou associatives aucune différence significative entre les zones rurales, urbaines ou périurbaines y compris concernant les relations de voisinage. Au final, la part des personnes en situation d'isolement objectif est identique entre zones rurales et urbaines.

Nombre de réseaux par taille de commune

	Type de commune				Total
	Commune rurale	Commune appartenant à une unité urbaine de 2 500 à 9 999 habitants	Commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 99 999 habitants	Commune appartenant à une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	
Aucun	9%	10%	10%	8%	9%
Un	21%	23%	21%	25%	23%
Deux	32%	28%	32%	33%	32%
Trois	24%	25%	24%	24%	24%
Quatre et plus	13%	14%	11%	11%	12%
Total	%	100%	100%	100%	100%
	N	1000	471	736	1799

Les catégories les plus touchées

Pris séparément, l'âge, la précarité, le célibat, le chômage, ne sont pas systématiquement des facteurs d'isolement. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler qu'une large majorité des personnes âgées, pauvres, veuves ou divorcées est parfaitement insérée dans la vie sociale. En revanche, la combinaison de ces facteurs a un effet particulièrement marqué en matière d'exclusion.

L'impact du départ des enfants chez les foyers monoparentaux précaires

Entre 40 et 60 ans, les femmes sont globalement moins isolées que les hommes (8% des femmes sont en situation d'isolement objectif contre 11% des hommes). Cet écart, assez ténu, est en partie

lié à la présence des enfants au foyer et à la garde dont bénéficient plus souvent les femmes en cas d'éclatement de la cellule familiale.

Si la situation des femmes est globalement meilleure que celle des hommes sur cette tranche d'âge, l'effet croisé du célibat (divorce, séparation, décès...) et de la précarité a un impact considérable en matière d'isolement et d'exclusion des réseaux sociaux. Cet impact (précarité / séparation) est masqué chez les foyers monoparentaux tant que les enfants vivent au domicile. Parmi les foyers monoparentaux précaires (ayant des revenus inférieurs à moins de 1 000€ par mois) « seuls » 6% sont en situation d'isolement objectif lorsque les enfants vivent au domicile.

Au départ des enfants, sur cette même population, une personne sur quatre (25% des foyers monoparentaux précaires) est en situation d'isolement, soit une progression de 19 points. Cette « explosion » démontre, d'une part, que la présence d'enfants au foyer est un vecteur de socialisation extrêmement fort, et d'autre part, que le réseau social qui se construit autour d'eux ne survit pas à leur départ. La situation « favorable » des foyers monoparentaux précaires est donc une situation en trompe-l'œil et d'une grande fragilité.

Cette fragilité tient en grande partie au fait que les foyers monoparentaux ont tendance à recentrer leurs sociabilités et leur énergie sur l'univers familial (36% des foyers monoparentaux précaires ne s'inscrivent que dans un seul réseau de sociabilité). Ensuite, parce que ces femmes, lorsqu'elles travaillent, n'évoluent pas dans des contextes professionnels propices aux échanges et au lien social. Enfin, la séparation se solde dans un certain nombre de cas par une perte de revenu et un déménagement qui obligent à reconstruire ses réseaux sociaux de proximité.

Les couples « repliés »

Le fait d'être en couple ne protège pas nécessairement de l'isolement. Il serait faux d'en faire le garant d'une vie sociale dense et diversifiée. Entre 40 et 60 ans, parmi les femmes vivant en couple, 7% n'ont d'autres relations sociales que celles qu'elles entretiennent avec leur conjoint. Or, certains problèmes qui se manifestent parfois dans le couple (addictions, violences conjugales physiques ou psychologiques³) peuvent conduire des individus à vivre à côté « les uns des autres » dans des situations de grande souffrance et totalement coupés du monde. Le cas de cette femme est assez exemplaire de cette situation :

« Le plus difficile c'est que j'ai encore un mari et c'est comme si j'avais personne, il m'ignore, je ne sais pas ce que je suis, si je suis un arbre, un meuble, une poussière. Quand vous êtes deux dans la maison, de toute façon c'est comme si je n'étais pas là. Quand il parle, mon mari, il parle très fort et c'est toujours pour me reprocher. L'année dernière là on ne s'est presque pas parlé. (...) J'essaye de ne pas tomber dans un gros trou... ».

Encore une fois la précarité et la pauvreté jouent leur rôle. Parmi les femmes vivant en couple et ayant des revenus inférieurs à 1 000 €, 11% n'ont des relations sociales qu'avec leur conjoint.

³ Selon le rapport Henrion 2001, 10% des femmes âgées de 20 à 59 ans ont subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois. Ce résultat est basé sur une étude conduite auprès de 7 000 femmes. Les foyers bénéficiaires des minima sociaux sont plus affectés par les violences conjugales (13,7% contre 10% en moyenne).

La maladie

Le repli du couple sur lui-même et l'incapacité à nouer des relations sociales peuvent également être liés à la maladie du conjoint. Une personne dépendante sur deux vit à son domicile. Dans trois cas sur quatre, un conjoint est présent à ses côtés. Les enquêtes conduites auprès des aidants familiaux montrent toute la difficulté et parfois la souffrance des conjoints auxquels la collectivité demande de supporter l'essentiel des conséquences du maintien à domicile des personnes désorientées ou grabataires. Au sein de ces foyers la maladie (en particulier Alzheimer) peut totalement couper la communication au sein du couple et entraîner une prise de distance des enfants ou des petits enfants. La maladie contamine alors toute la vie sociale jusqu'à la réduire à sa plus simple expression. Lors de l'enquête, plusieurs personnes nous ont fait part de leurs difficultés à s'occuper de leur conjoint atteint par la maladie d'Alzheimer et des conséquences de la maladie sur leur tissu relationnel. La maladie les contraint à dédier tout leur temps à leur conjoint et les enferme dans une situation d'autant plus difficilement supportable qu'elle les conduit vers l'isolement : « *c'est difficile à supporter la maladie des siens quand on est seule* » .

Les personnes âgées seules et dépendantes

La perte d'autonomie liée à l'âge met en situation de dépendance non seulement « physique » mais également sociale. Parmi les plus de 75 ans souffrant d'un handicap invalidant, 25% sont en situation d'isolement objectif. Les risques d'isolement liés à la dépendance sont aggravés par la précarité. Les personnes en situation de dépendance ayant des revenus inférieurs à 1 000 € sont deux fois plus exposées à l'isolement que celles ayant des revenus supérieurs à 2 500 €.

Pour une partie de la population âgée dépendante, les réseaux amicaux ou familiaux cèdent le pas aux réseaux d'aide et de maintien à domicile (aides soignantes, aides ménagères...). Cette substitution est parfois insatisfaisante pour les personnes âgées notamment parce que leur capacité à pallier l'absence d'autres réseaux (familiaux, amicaux) reste suspendue à la possibilité de nouer des liens « d'intimité » avec les professionnels intervenant à domicile (professionnels que les personnes n'ont pas choisis). Les entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête montrent à quel point la dépendance à l'égard des intervenants à domicile est forte et à quel point le maintien du lien social est précaire.

« Si je vais mieux aujourd'hui, oh bah c'est pire encore aujourd'hui...ma femme de ménage vient de partir ! Alors là ce n'est pas facile...que voulez-vous. Vous savez que ce n'est pas marrant...enfin il y a plus malheureux. La solitude c'est quelque chose ! Maintenant il n'y a plus personne pour visiter les malades...eh non ! Alors je me dis quelques fois...enfin je me dis quelques fois que...à quoi bon...oh mon Dieu si je pouvais avoir quelqu'un pour m'aider à marcher.... Oh mais vous savez, on vit dans un monde hein, oh je ne sais pas si vous vous en rendez compte, mais on vit dans un monde oh la la ... ».

Le handicap

Les personnes souffrant d'un handicap invalidant (indépendamment de l'intensité et de la gravité du handicap) ont deux fois plus de risques de se trouver dans une situation d'isolement objectif (18% contre 8%). Le handicap est cité dans 9% des cas comme étant à l'origine des situations d'isolement.

Nombre de réseaux sociaux à disposition selon le fait de souffrir ou non d'un handicap invalidant
Base : ensemble de l'échantillon

	Handicap physique	Pas de handicap physique	Total
Aucun réseau	18%	8%	9%
Mono réseau	27%	23%	23%
Deux réseaux	35%	32%	32%
Trois réseaux	16%	25%	24%
Quatre et plus	3%	13%	12%
Total	100%	100%	100%

Lors de l'enquête, de nombreuses personnes ont évoqué les conséquences du handicap sur leur vie sociale.

« Des fois ça va, des fois non. Des moments j'arrive à voir des gens, parfois je n'y arrive pas. Les gens ne sont pas disponibles. J'ai des problèmes de santé alors ça m'isole. Avant ma maladie je n'avais pas ça, je vivais comme tout le monde. Dès que l'on ne travaille pas, on est hors circuit, je n'ai pas d'enfants, je n'ai pas de femme, je n'ai plus de parents, je n'ai plus d'amis Pourtant je pourrais faire des choses. C'est complexe d'avoir un handicap comme ça, ça enlève plein de choses, votre vie c'est votre handicap, j'avais une vie avant celle là, et parfois quand on compare ce n'est pas bien bon et parfois je ne supporte plus du tout la vie, on m'a retiré du monde. Alors on se fait un monde intérieur, on n'a plus le choix. Parfois j'ai envie de mourir... ».

« Je suis malade. Je ne peux plus utiliser ma voiture. Donc ce sont mes amies et ma famille qui viennent me voir. Mais ils ne peuvent pas venir souvent. Et puis venir voir un malade... ». « J'ai un handicap pour parler aux autres (trouble de la parole). Les gens ne viennent pas me voir parce qu'en général les gens ne me comprennent pas parce que je suis handicapé et ils ne font pas l'effort de me comprendre »

« Du fait de ma maladie je ne peux me permettre de sortir ou de faire des activités ».

« Je ne peux pas me déplacer comme je veux et donc je ne peux pas voir de monde ».

« J'ai une maladie handicapante qui m'empêche de bouger, de sortir de chez moi et donc m'empêche une vie sociale développée ».

« Depuis qu'on m'a découvert cette maladie, j'ai perdu tous mes amis et mon compagnon qui m'a mis un ultimatum ».

« J'ai eu un accident de voiture quand j'avais 21 ans et c'est cela qui m'a handicapé pour tout le reste ».

« Ma maladie m'a isolé totalement, ma femme m'a quitté, ma maladie m'a coupé du monde ».

Les travailleurs pauvres

L'impossibilité de s'insérer professionnellement a des conséquences fortes sur l'isolement (pour mémoire les personnes au chômage de longue durée ont deux fois plus de chances d'être privées de tout réseau social qu'en moyenne, 18% des personnes en chômage de longue durée sont objectivement isolées).

Néanmoins, le travail ne protège pas de l'isolement. Sans revenir sur les effets de la destruction des relations sociales au sein des univers professionnels et sur les situations de souffrance liées au travail, l'enquête démontre que les personnes en emploi précaire et faiblement rémunérées ont davantage de difficultés à se doter d'un capital social suffisamment riche et diversifié pour assurer le lien social. Pour mémoire, les personnes précaires travaillant à temps partiel ont 3 fois plus de chances d'être privées de tout réseau social (27% contre 9% en moyenne).

Dans un cas sur cinq le travail n'est pas suffisamment intégrateur pour permettre de compenser la faiblesse ou l'absence des autres réseaux sociaux. C'est par exemple le cas de ce veilleur de nuit qui évoque à la fois sa situation sociale et relationnelle et son incapacité à développer des relations avec ses collègues.

« J'ai juste une vieille tante c'est tout. Ma famille je la vois plus. J'ai pas d'amis, non pas des amis, mais juste des collègues, mais eux ne veulent pas me parler. Je regarde la TV, j'ai Internet et je reste enfermé dans la maison. Comme tout va mal d'un point de vue économique en plus, en ce moment c'est de la survie. Je sens que je vais faire une dépression, je sens que ça monte, que ça arrive, j'avais presque envie de démissionner du boulot à ce point là. Quand on travaille on survit, on ne vit même plus... Je n'arrive même pas à payer mon loyer».

Les travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants ont deux fois plus de chances d'être dans une situation d'isolement objectif que les autres catégories professionnelles. Cette corrélation s'explique, en partie, par un surinvestissement professionnel et par une difficulté à construire ou maintenir une cellule familiale. Les travailleurs indépendants coupés des réseaux sociaux ont en commun un faible niveau de diplôme, des revenus élevés (dans 35% des cas supérieurs à 3 500 € par mois), d'être agriculteurs, commerçants ou artisans, d'être des hommes, d'être plus souvent divorcé ou séparé

qu'en moyenne, de travailler tôt le matin, tard le soir et le week-end. Les agriculteurs représentent 30% de cette catégorie. L'extrait à suivre témoigne de leurs difficultés :

« J'ai souvent du monde dans la maison mais je suis quand même tout seul. C'est surtout la solitude du cœur. Je travaille trop, pas de vacances, pas de week-end end. C'est l'image du métier que les gens ont. Quand vous dites aux femmes que vous êtes paysan...ça y est quoi ! Il y a des femmes qui ne veulent même pas me rencontrer car je suis paysan. (...) J'ai 50 ans, on est une tranche d'âge où les femmes ont souvent vu leurs parents paysans galérer on va dire, donc voilà c'est toujours cette image, mais ce n'est plus vraiment la réalité même si c'est vrai que parfois il y a des mois difficiles... J'estime que je suis encore en forme, alors je n'abandonne pas (...) mais bon ce n'est pas facile du tout. ».

Comparaisons régionales

De faibles variations pour l'isolement objectif

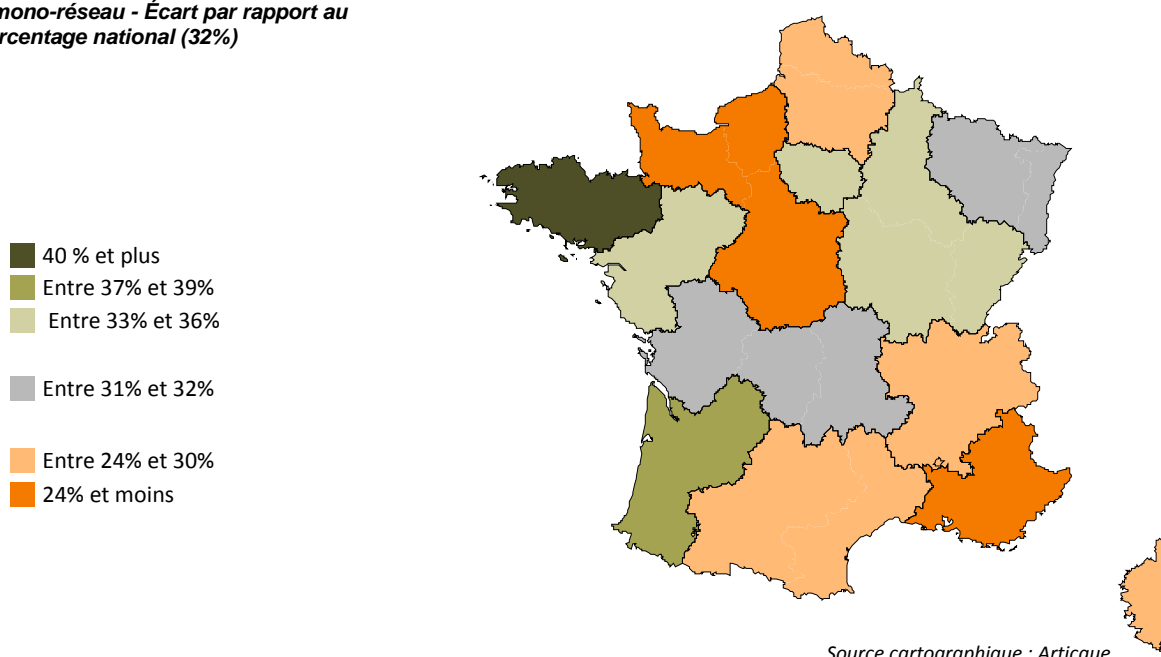
Le plan de sondage avait été conçu pour permettre des analyses régionales. Dans une logique d'actions, il était en effet indispensable de savoir dans quelle mesure l'isolement fluctuait ou non d'une région à l'autre et si certains territoires s'avéraient particulièrement touchés.

→ Peu de différences significatives

En première lecture, les traitements effectués montrent qu'il y a peu de différences entre régions quant à l'exposition au phénomène. Cela ne signifie pas que les différenciations territoriales en matière d'isolement sont totalement inexistantes. Cela signifie par contre que ces différenciations se révèlent, dans l'ensemble, peu prononcées et conséquemment, que tous les territoires sont concernés par le phénomène.

On pourra toutefois observer quelques variations géographiques. La façade Atlantique, Paris et une partie des secteurs Est de la France semblent sensiblement plus exposés à la faiblesse des réseaux sociaux que les zones Sud et Nord.

Part des personnes sans réseau ou mono-réseau - Écart par rapport au pourcentage national (32%)



Selon les régions, la part de la population ne disposant d'aucun réseau de sociabilité, c'est-à-dire en situation d'isolement objectif, oscille entre 7% et 8%, au sein d'une zone regroupant la Normandie, le Centre, l'Alsace Lorraine et la Région Parisienne et 13% à 15% en Aquitaine et en Bretagne.

→ Un cas breton ?

En considérant des écarts d'au moins 5 points autour de la moyenne nationale établie à 9%, seule la Bretagne semble véritablement se démarquer du reste de la métropole.

**Répartition de la population interrogée
selon le nombre de réseaux sociaux déclaré et la région de résidence**

Nombre de réseaux									Total
	Bretagne	Pays de la Loire	Aquitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Rhône-Alpes	Lorraine - Alsace	Nord-Pas-de-Calais - Picardie	Autres territoires	
Aucun	15%	13%	12%	7%	7%	8%	11%	7%	9%
Un	28%	23%	27%	18%	23%	23%	18%	24%	23%
Deux	31%	29%	33%	30%	35%	36%	33%	32%	32%
Trois	20%	22%	19%	31%	26%	21%	22%	24%	24%
Quatre et plus	6%	13%	9%	14%	10%	11%	17%	12%	12%
Total %	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Total Effectifs pondérés	203	334	209	360	389	272	375	1 865	4 006

La Bretagne associe une autre particularité : c'est dans cette région que la part de la population inscrite dans un seul réseau de sociabilité, c'est-à-dire en situation de risque d'exclusion sociale en cas de perte de cet unique réseau, est la plus élevée. Cette part atteint 28% en Bretagne, contre 23% sur la France entière. De ce fait, la Bretagne apparaît comme le territoire où l'isolement revêt une importance plus importante qu'ailleurs. Le cumul des « sans réseau » et des « mono-réseau » donne à voir que 43% des habitants de cette région en situation réelle ou potentielle d'isolement, contre 32% sur l'ensemble des régions, ce qui représente un différentiel de 11 points.

Ces résultats peuvent sans doute trouver diverses explications sociologiques, sans qu'il soit pour autant possible d'en évaluer la pertinence. L'enquête montre que « seuls » 30% des Bretons entretiendraient des relations sociales de proximité avec leurs voisins, contre 50% des Français. Faut-il voir dans cette distanciation des Bretons à leur voisinage la source d'un isolement objectif plus marqué ?

→ L'Aquitaine se distingue légèrement

A un degré moindre, l'Aquitaine ressort également comme une région où le nombre d'habitants objectivement isolés ou risquant de l'être est, en proportion, supérieur à la moyenne française : 39% n'auraient pas plus d'un réseau de sociabilité, soit 7 points de plus que sur l'ensemble de la métropole. La lecture des résultats d'enquête permet ici d'entrevoir deux interprétations possibles : des contacts moins fréquents avec la famille et une moindre propension à pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un club ou une association.

Répartition des personnes interrogées, selon leur activité sociale et la région de résidence

	Bretagne	Pays de la Loire	Aquitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Rhône-Alpes	Lorraine / Alsace	Nord-Pas-de-Calais / Picardie	Autres Territoires	Global
Part de la population n'ayant pas de contact régulier avec sa famille	34%	32%	39%	31%	33%	36%	24%	34%	33%
Part de la population en emploi sans relations sociales denses dans le cadre professionnel	24%	19%	25%	16%	20%	19%	22%	22%	21%
Part de la population n'entretenant pas de contacts régulier avec ses amis	5%	6%	11%	5%	9%	11%	13%	8%	8%
Part de la population sans relations sociales denses avec son voisinage	70%	48%	48%	42%	60%	44%	51%	50%	50%
Part de la population sans activités dans un club ou une association	56%	51%	61%	57%	51%	56%	59%	56%	56%

→ Deux zones privilégiées ?

A l'opposé de la Bretagne et de l'Aquitaine, deux zones sembleraient moins exposées au phénomène de l'isolement. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en premier lieu, affiche le plus faible pourcentage d'habitants n'ayant aucun ou un seul réseau : 26% « seulement » seraient dans cette situation. C'est 6 points de moins que le pourcentage national et 17 points de moins que le pourcentage breton. La région PACA est aussi celle où la population est le plus fréquemment en contact avec son voisinage : 62% des habitants déclarent voir ou discuter avec leurs voisins plus d'une fois par semaine, contre 50% au niveau national.

Le périmètre composé de la Normandie et de la région Centre se caractérise aussi par une population moins soumise à l'isolement, 27% des habitants étant sans réseau de sociabilité ou mono-réseau : un score inférieur de 5 points au score national. A nouveau, les résultats d'enquête témoignent de relations de voisinage plus denses sur ce périmètre : 56% des habitants échangent régulièrement avec leurs voisins, ils ne sont que 50% sur l'ensemble de la métropole.

Ces tendances dégagées, il peut être fait mention des constats suivants :

- La région Île-de-France tout d'abord ne semble ni moins, ni plus touchée par le phénomène de l'isolement. La région ne présente en effet guère de spécificités au regard des résultats nationaux, qu'il s'agisse du nombre de réseaux dont dispose la population ou de la fréquence à laquelle ces réseaux (famille, amis, milieu professionnel...) sont mobilisés. D'autres régions restent grosso modo dans la moyenne nationale : les Pays de la Loire, la Lorraine et l'Alsace, Rhône-Alpes.
- Les régions Nord-Pas de Calais et Picardie se distinguent par des réseaux familiaux sensiblement plus présents : moins d'un habitant sur quatre n'aurait pas de contact régulier avec sa famille alors qu'ils sont un sur trois toutes régions confondues. L'image de ce Nord de la France où les solidarités familiales ont cours se trouve ici confortée.

Le ressenti de la solitude très similaire d'une région à l'autre

Indépendamment des situations objectives dont on constate qu'elles varient en réalité assez peu d'une région à l'autre, la part de la population se déclarant comme « seule », abandonnées ou exclue varie également très peu, et de manière non significative, selon les régions. Seul le ressenti change quelque peu avec une tendance sensiblement plus forte des Bretons et des habitants de la Lorraine et de l'Alsace à déclarer ressentir l'isolement.

Ressenti de la solitude selon la région de résidence

	Bretagne	Pays de la Loire	Aquitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Rhône-Alpes	Lorraine / Alsace	Nord-Pas-de-Calais / Picardie	Autres Territoires	Global
Part de la population déclarant se sentir abandonnée, exclue ou inutile	12%	7%	9%	10%	9%	9%	11%	9%	9%
Part de la population se sentant parfois seule ou isolée	29%	23%	26%	18%	23%	31%	24%	23%	24%

* *Clé de lecture* : en Bretagne, la part de la population se sentant abandonnée, exclue ou inutile s'établit à 12%, contre 9% sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Conclusion

Au-delà de l'exclusion objective, le ressenti de l'isolement

L'isolement « objectif » caractérisé par le fait d'être dans l'impossibilité de nouer des relations sociales ne rend qu'imparfaitement compte du phénomène. Une partie importante de la population dispose d'un réseau relationnel tout en éprouvant un profond sentiment de solitude. 11% de la population française se dit exposée à l'isolement sans que ce sentiment puisse être rattaché à une exclusion effective des réseaux sociaux. En clair, ces Français peuvent avoir une famille, des amis et un travail tout en se sentant seuls.

L'enquête n'avait pas vocation à étudier de manière approfondie l'origine de ce mal-être. Toutefois, sur la base des commentaires laissés par ces personnes, ce ressenti semble traduire un état déprimé tenant pour partie au fait que les sociabilités qui s'offrent à elles ne leur conviennent pas, restent insatisfaisantes en regard de leurs aspirations ou sont insuffisantes pour pallier la détresse d'une rupture (divorce, décès d'un proche, perte d'emploi...). Indépendamment des causes de ce ressenti, on retiendra que la part de la population française se sentant isolée dépasse de loin la réalité d'un phénomène réduit à sa dimension objective. Près d'un Français sur quatre se dit exposé à la solitude et à l'isolement.

La perception du phénomène par la population

56% des Français considèrent que l'isolement est un phénomène en aggravation (33% pensent qu'il n'évolue pas et seuls 2% qu'il est en diminution). Les personnes interrogées estiment que cette aggravation est liée par ordre d'importance : à la montée des comportements individualistes, à l'aggravation de la pauvreté et de la précarité et à la place prise par la télévision et Internet au détriment des relations sociales directes.

73% des Français jugent que la population dans son ensemble n'est pas suffisamment attentive à la solitude de ses concitoyens. La population est également critique à l'égard de la puissance publique à laquelle 7 Français sur 10 reprochent de ne pas être suffisamment mobilisée sur cette question. Du point de vue des Français, seules les associations et fondations semblent agir pour lutter contre le phénomène (7 français sur 10 pensent qu'elles sont mobilisées contre l'isolement).

L'ampleur du phénomène, sa gravité, les inégalités sociales qui le portent, ne peuvent laisser indifférents. Il nécessite une mobilisation large et la mise en œuvre d'un éventail d'actions allant du soutien aux associations intervenant auprès des personnes isolées, à la promotion d'actions collectives permettant de recréer le lien social de proximité sur les territoires...

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, formation) et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

La Fondation de France en 2009

- 674 fonds et fondations individualisés sous son égide
- 85 millions d'euros pour redistribuer, 7 500 subventions, prix et bourses financés
- 7 délégations régionales



Fondation de France
40, avenue Hoche
75008 Paris

www.fondationdefrance.org